

MODALITES DE CANDIDATURE ET DEROULEMENT DU PROGRAMME CLINIQUE DE L'ECOLE DE DROIT

Dans le cadre de votre 2ème année de master Droit économique, vous avez la possibilité de vous engager au sein de la Clinique de l'Ecole de droit. Ainsi, vous pourrez participer, au choix, au programme « Responsabilité et Innovation Sociale des Entreprises (RISE) », au programme « Human Rights, Economic Development, and Globalization (HEDG) » au « programme Migrations » (Recherche et assistance dans le domaine de l'immigration et de l'asile) ou au projet « Accès au droit ».

La participation à l'un de ces programmes est créditée de 4 ECTS par semestre et vous permet de recevoir une formation à la fois théorique et pratique organisée de la manière suivante :

1. Au sein de chaque programme, les étudiants sont répartis par équipe sur des projets qui font l'objet de 24 heures de formation/semestre dispensées en classe (=cours Clinique HEDG/ RISE/ Migrations/ Accès au droit) ; le travail pratique sur les projets représente quant à lui au minimum une demi-journée de travail collectif par semaine.
2. Les étudiants sélectionnés pour **RISE** travailleront sur des projets liés à des initiatives en matière de responsabilité et d'innovation sociale, notamment en appui de départements juridiques/RSE/ethics & compliance d'entreprises, d'acteurs institutionnels, ou d'associations.
3. Les étudiants sélectionnés pour **Migrations** participeront notamment aux activités d'associations de soutien aux migrants dans le domaine de l'assistance juridique/administrative et mèneront également des projets de recherche empirique.
4. Les étudiants sélectionnés pour **HEDG** travailleront sur des projets visant à élaborer des stratégies judiciaires et extra-judiciaires (recherche et documentation, plaidoyer etc.) afin de remédier à des situations de violation des droits humains par des acteurs de la globalisation et du développement économique. Ils travailleront essentiellement en soutien d'O.N.G.s ou de juristes travaillant sur ces questions à l'échelle transnationale et dans des pays en développement.
5. Les étudiants sélectionnés pour **Accès au droit** travailleront sur des projets visant à développer l'autonomie juridique d'individus et de communautés fragiles, souvent placés dans des situations d'exclusion, afin de les aider à faire face aux difficultés juridiques qu'ils rencontrent et à faire valoir leurs droits.
6. Tous seront encadrés par un enseignant et un tuteur (professeur, ancien de la clinique, avocat, juriste, doctorant...) propre à chaque projet.

Le programme Clinique est donc une occasion unique de mettre en pratique vos connaissances tout en contribuant directement à des projets d'intérêt public en relation directe avec des partenaires rigoureusement sélectionnés par le conseil scientifique de la Clinique.

Vous trouverez, en cliquant sur ce lien, les descriptifs des projets présélectionnés par ce conseil scientifique pour l'année 2018-2019 :

https://drive.google.com/drive/folders/1qekfGJTX3NJYd4umm-Le34W_Uim068Sp?usp=sharing

A titre informatif, vous trouverez également sur la [page Clinique du site de l'École de droit](#) une présentation des projets sur lesquels les étudiants ont travaillé cette année.

Si vous souhaitez vous porter candidat à l'un des programmes de la Clinique, veuillez noter les informations suivantes:

1. Compte-tenu de l'investissement requis, votre engagement dans la clinique **n'est pas compatible avec un moot, un projet collectif ou le programme d'initiation à la recherche** (sauf cas exceptionnels en GGS, d'un PIR étroitement lié à un projet clinique- merci de nous contacter à ce sujet avant de vous porter candidat).
2. Dans un souci de cohérence et afin de vous permettre de mener au mieux les projets que vous seront confiés, **ce cours clinique est étroitement associé à un autre enseignement électif**. Autrement dit, si vous participez à la Clinique, vous devrez suivre un cours de la maquette GGS selon les combinaisons suivantes: pour le programme **RISE**, vous devrez suivre le cours Globalisation et pluralisme juridique de Jean-Philippe Robé à l'automne 2018; pour le programme **HEDG** vous devrez suivre le cours de Human Rights, Global Poverty and Development de Jeremy Perelman à l'automne 2018 ; pour le programme **Migrations**, vous devrez suivre à l'automne 2018, le cours de Droit européen des migrants de Loïc Azoulai; il n'y a pas de cours corequis pour le programme Accès au droit.
3. Compte tenu de la nature des projets et des responsabilités qui vous seront confiées, un **investissement annuel est obligatoire**, en outre, vous pourrez être amené(e) à poursuivre ou achever votre travail en mai-juin, une fois vos examens terminés.
4. Le programme HEDG est dispensé en anglais et les projets peuvent se dérouler en anglais ou en français, en fonction de la langue de l'appel à projets.
5. **Dispenses de cours/ ateliers**: afin de vous dégager du temps pour travailler sur vos projets, vous bénéficiez, en tant qu'étudiants de la Clinique, de certaines dispenses: les étudiants inscrits en GGS sont dispensés d'ateliers. Les étudiants inscrits en EMR sont dispensés d'un électif/ semestre; les étudiants inscrits en DPE, CEA et DI sont dispensés d'un cours électif à l'automne.
6. Le projet Clinique sur lequel vous avez travaillé pourra servir de support à votre Grand oral.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de bien vouloir envoyer avant le 12 juin- 12h votre CV et une lettre de motivation à ecole.droit@sciencespo.fr en précisant dans le titre de votre email le programme (HEDG, RISE, migrations ou accès au droit) auquel vous souhaitez candidater. Vous préciserez par ailleurs dans votre lettre, les deux projets auxquels vous postulez (par ordre de préférence). Ces deux projets doivent appartenir au même programme.

Veuillez noter les profils et nombre d'étudiants attendus pour chaque projet avant de les sélectionner.

Des entretiens téléphoniques seront organisés entre le 15 et le 29 juin 2018. La sélection aura lieu avant le 10 juillet 2018. Les critères de cette sélection seront les suivants : motivation, adéquation du profil au projet indiqué et attentes des partenaires. Vous serez informé(e) du projet sur lequel vous êtes affecté(e) dans le courant de l'été. Cette affectation dépendra des préférences indiquées dans votre lettre, de votre profil, des besoins des projets cliniques, et du nécessaire équilibre au sein de chaque équipe.